



COPROSEPAT | COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE EN PROMOTION A LA SANTÉ ET EDUCATION DU PATIENT EN MILIEU RURAL

Programme Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen

Résumé et objectifs du projet

Au cours de la dernière décennie, la coopération sanitaire transfrontalière franco-belge s'est principalement développée grâce à l'accord-cadre de coopération sanitaire et aux conventions ZOAST LUXLOR et ARDENNES, créant des territoires de santé transfrontaliers dans les espaces frontaliers ruraux et forestiers. Aujourd'hui, les patients peuvent se soigner de part et d'autre de la frontière sans obstacle administratif, ni financier. Compte tenu de l'efficacité de ces dispositifs d'accessibilité aux soins frontaliers de proximité, les acteurs historiques de la santé transfrontalière ont déposé un projet Interreg V « COPROSEPAT » pour étendre la coopération à la prévention et à la prise en charge éducative des pathologies chroniques. Celles-ci constituent de nouveaux défis pour les systèmes de santé, tout particulièrement dans les espaces frontaliers ruraux où l'offre de soins et de services de santé est assez restreinte et, où, le vieillissement démographique impacte lourdement les territoires.

Le projet COPROSEPAT a débuté le 1^{er} avril 2019. Il a pour objectif de :

- réaliser un portrait santé du territoire transfrontalier en étudiant l'état de santé de la population, son ressenti et identifier l'offre de soins et de services dans le domaine de la prise en charge des maladies chroniques ;
- développer des initiatives de prévention et des actions d'éducation thérapeutique à l'égard des patients malades chroniques résidant de part et d'autre de la frontière en s'adressant tout particulièrement aux patients fragilisés et précarisés par leur état de santé, leur environnement et leur situation socio-économique ;
- renforcer la coopération entre les structures de soins et de services des deux versants frontaliers pour améliorer l'accès aux soins des patients.

Modules de travail

Le projet COPROSEPAT se compose de différents modules de travail, en plus des modules de gestion de projet (module 1) et de communication (module 2) :

- Réalisation d'un diagnostic partagé santé du territoire frontalier (module 3) ;
- Harmonisation des pratiques en ETP en coopération avec les professionnels de santé (module 4) ;
- Mise en place de parcours éducatif (module 5) ;
- Renforcer l'accès de tous aux soins et à l'ETP et l'équité en santé (module 6) ;
- Approfondissement des objectifs et des réalisations du micro-projet MOSAN.

Partenariat du projet

Bénéficiaire chef de file

GEIE OEST Observatoire Européen de la Santé Transfrontalière

Opérateurs partenaires

- Observatoire Régional de la Santé Grand Est
- Observatoire de la Province de Luxembourg
- Mutualité Socialiste du Luxembourg
- CSL Vivalia
- Hôpital de Mont Saint Martin Groupe SOS Santé
- CHU UCL Namur
- ASMUP08
- COTRANS

Opérateurs associés

- UGECAM des Ardennes
- Centre Hospitalier de Sambre Avesnois
- CPAM de Meurthe et Moselle
- CHR Mons-Hainaut
- CH Mouscron
- Mairie de Givet
- Mutualité Chrétienne de la Province de Luxembourg
- Mutualité Libérale du Luxembourg
- CPAM de la Meuse
- Munalux
- Chronilux

Coût du projet

Coût total : 1.596.678,44€

Financement FEDER : 798.339,22€

Durée du projet

01/04/2019 – 31/12/2022

⇒ Site Internet : <https://coprosep.at.eu/>

